

## **ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Le Service de l'état civil de la commune/ville de \_\_\_\_\_  
confirme que (nom et prénom du demandeur/de la demandeuse)  
\_\_\_\_\_ né-e à \_\_\_\_\_ (lieu de naissance) le  
\_\_\_\_\_ (date), a fait une première déclaration pour modifier l'enregistrement  
du sexe dans l'acte de naissance le \_\_\_\_\_ (date de la première déclaration).

Après un délai d'attente de 3 mois, vous vous présentez de nouveau auprès du Service de l'état civil pour une seconde déclaration. Vous vous présentez avec cet accusé de réception, votre pièce d'identité, et votre seconde déclaration signée.

Vous vous présentez au plus tôt le \_\_\_\_\_ (date 3 mois après la première déclaration)  
et au plus tard le \_\_\_\_\_ (date 6 mois après la première déclaration).

(Signature de l'agent délégué)